



Jusqu'au 28 Juin 2013

Envoie « BONUS » au 1515 et double ton crédit le week-end



Comment gagner : envoie « BONUS » au 1515, avant le vendredi 28 Juin à 19h et profite de 1000F de crédit par SMS le week-end du 29 au 30 Juin 2013.

Coût par envoi SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico et fixe prépayé

Infos : 112



RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

N°616

du 28
JUN
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Faciliter l'accès des petites entreprises artisanales aux marchés des services
Les responsables de l'artisanat africain à Lomé pour maîtriser la galerie virtuelle

P.3 Evolution de la liste définitive des candidats

La liste NDP de Wawa-Akébou retirée, la liste PDR d'Assoli intégrée

P.4

Sur les huit derniers mois au Togo

L'indice Communications semble revenir à de meilleurs tarifs



Des juges de la Cour Constitutionnelle

P.7

Deuxième édition de l'université du succès du 16 au 17 Août

Changer la mentalité des participants sur l'esprit de développement

P.3

Publication des listes des candidats

UNIR fait le plein des 30 circonscriptions

* Deux approches opposées au sein du CST par rapport à la Kozah.
* Des recours maladroits adressés à la Cour constitutionnelle.

P.3

En s'inspirant du PURISE de la Banque mondiale

Les mini-adductions d'eau, la voie probable vers les OMD en 2015

moovforfaits

no limit

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

groupe etisalat

Service client: 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Forfait SMS :
50 SMS à 100 F valables chaque jour jusqu'à 23h59.
Pour activer, tapez *143*53*508

Forfait JOUR 1 :
5 min d'appel à 150 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*508

Forfait JOUR 2 :
15 min d'appel à 300 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*108

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel valables vers Moov samedi et dimanche.
Pour activer, tapez *143*53*508



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

LE SAVEZ-VOUS? LA DIFFERENCE, C'EST L'IMPULSION A 36 F CFA TTC/MN!



Désormais le client a le choix entre plusieurs réseaux. Quel réseau est le plus économique selon vous? Ici l'impulsion coûte 36 F CFA et 24h/24.

Essayez d'additionner à la fin du mois tous les petits francs dépensés en surplus parce que vous avez communiqué à un tarif supérieur à 36 F CFA/mn et vous réaliserez qu'en fait, vous dépensez pour rien chaque mois.

Car, en communiquant à 36 F CFA TTC/mn, vous économisez énormément. A priori, cela ne saute pas aux yeux. Mais essayez de multiplier le résultat mensuel par 12. Vous comprendrez alors Pourquoi chaque année l'on se plaint du manque d'argent.

Et pourtant la vie est plus simple avec TOGO TELECOM. Avec votre Illico ou votre téléphone fixe (Chemoi), vous ne perdrez plus aucun centime. Ce qui est encore plus intéressant, c'est l'adaptation d'illico aux nouvelles applications.



En effet, les clients de TOGO TELECOM ont le choix entre plusieurs terminaux Illico. Illico évoluant avec le temps et la technologie, il existe aujourd'hui des ILLICO SMART et des ILLICO ANDROID avec toutes les applications possibles. Connaissez-vous un android dont le tarif de communication est de 36 F CFA TTC/mn? Oui! C'est l'ILLICO ANDROID.

En plus de toutes ces facilités, TOGO TELECOM lance désormais des promo hebdomadaires appelées WEEK-END KDO. Chaque Week-end, les clients ont la surprise de découvrir une baisse de tarif sur leur communication à l'international ou au réseau local. **QUELLES RAISONS PEUVENT ENCORE POUSSER UN CLIENT A ALLER CHERCHER AILLEURS?**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT APPELEZ LE 112

Publication des listes définitives des candidats

UNIR fait le plein des 30 circonscriptions

*** Deux approches opposées au sein du CST par rapport à la Kozah.**

*** Des recours maladroits adressés à la Cour constitutionnelle.**

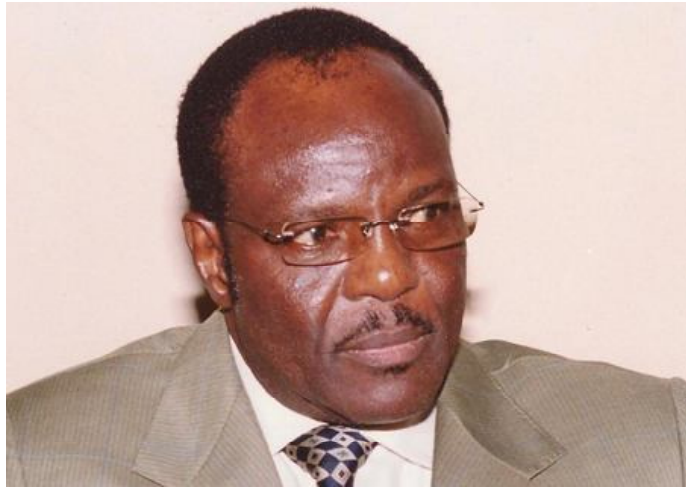
Late Pater

Des 183 dossiers de candidature dont 162 au nom des partis politiques et 21 au titre des groupes de candidats indépendants examinés, la Cour constitutionnelle a finalement invalidé la liste Front Démocratique Libéral (FDL) de la circonscription électorale d'Agou, la liste Arc-en-ciel de la circonscription électorale de Tchamba, les listes Convention Patriotique Panafricaine (CPP), Collectif Sauvons

réponse affirmative à cette interrogation. Sans surprise, le Collectif ne veut pas plier devant sa propre turpitude. Tenez, sur une radio privée de la place, la tête de liste Me Abi Tchessa, premier responsable du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR) prend son courage pour admettre «une erreur matérielle» au niveau du Collectif. Laquelle erreur se résume au fait que le Collectif a déposé un dossier dans lequel la candidate Bodjona n'a photocopié que le recto,

matérielle. C'est oublier loyalement que la Cour constitutionnelle ne juge que sur pièces. Elle n'est pas un tribunal ordinaire où le requérant est appelé à se défendre. L'habitué des plaidoiries devant les tribunaux peut être pardonné. Seulement, au même moment, sur une autre radio privée, le vice-président de l'ANC, Lawson-Banku Boèvi Patrick, membre du même Collectif, hurle et voit les yeux fermés une «provocation» du parti présidentiel pour écarter un

qu'au finish le parti présidentiel, Union pour la République (UNIR), est le seul à faire le plein des trente circonscriptions ouvertes pour le scrutin du 21 juillet 2013. Après que le CST, la coalition Arc-en-ciel et l'UFC - qui avaient aussi fait le plein des circonscriptions avant la décision de la Cour constitutionnelle - se soient débrouillés pour présenter des dossiers rejetables. Et dire que, dans ce lot, il y en a qui se sont entêtés à attaquer la décision, pourtant



Georges Aidam, Vice-président de l'UNIR



Patrick Lawson, Vice-Président de l'ANC

le Togo (CST) et Union des Forces de Changement (UFC) de la circonscription électorale de Dankpen, la liste Front Démocratique Libéral de la circonscription électorale de grand Lomé, la liste Lumière de la circonscription électorale de Vo et la liste CST de la circonscription électorale de Kpendjal pour n'avoir pas respecté l'âge requis de 25 ans révolus à la date de l'élection, la liste CPP de la circonscription électorale Lacs-Bas Mono et la liste CST de la circonscription électorale de la Kozah pour des incohérences des nom et prénom sur les actes de l'état civil ne permettant pas une traçabilité dans l'identification des candidats, la liste Alliance Démocratique pour la Patrie dans la circonscription électorale de Yoto pour cause d'inéligibilité, la liste Renaissance Vo de la circonscription électorale de Vo et la liste Cercle des leaders indépendants de la circonscription électorale Lacs-Bas Mono pour non respect de la Constitution et de la Charte des partis politiques.

« Quant à Bodjona Mèbinéso Palapapawi de la liste CST de la circonscription électorale de la Kozah dont les nom et prénom énoncés figurent sur le certificat de nationalité, on constate que l'acte de naissance porte les nom et prénom Bodjona Marthe ; que ces incohérences ne permettent pas une traçabilité dans l'identification des candidats ; qu'en conséquence, il y a lieu d'invalidé la liste CST... », a argumenté le juge constitutionnel. Et cela a suffi aux leaders du Collectif pour étaler une légèreté flagrante dans les attaques contre le travail des institutions de la République. La politique est-elle l'art de ne pas faire profil bas devant ses affidés et reconnaître que l'adversaire politique est étranger à ses malheurs ? Les contradictions dans les sorties médiatiques du CST cachent mal une

sans le verso, de son acte de naissance rectifié. Alors même qu'il est connu de tous qu'au Togo, les rectificatifs ne figurent qu'au dos des actes originaux. Pis est, le Collectif n'a pas pris soin de vérifier la conformité de l'acte de naissance au certificat de nationalité produit par la dame Bodjona. Pour l'avocat, le juge constitutionnel aurait dû appeler le Collectif pour corriger l'erreur

adversaire à qui les trois sièges de la Kozah tendraient déjà les bras. Sans dire si l'erreur matérielle était fabriquée par le pouvoir de Lomé et injustement collée au Collectif. La provocation n'aurait pas tout son sens si un forcing était maladroitement fait pour écarter les candidats du Collectif actuellement en détention dans l'affaire des incendies ? Dommage !

Qu'à cela ne tienne, on retiendra

légalement inattaquable, de la Cour. Décidément, les trois jours des toutes premières Journées Portes Ouvertes de la Cour, du 3 au 5 avril 2013, n'auront pas servi à éduquer les politiques togolais, dont Abi Tchessa, Gilchrist Olympio et Francis Ekon qui écrivent à la Cour. Surtout que, en la matière, le rejet des listes n'est pas la conséquence d'une erreur matérielle de la Cour elle-même.

Evolution de la liste définitive des candidats

La liste NDP de Wawa-Akébou retirée, la liste PDR d'Assoli intégrée

C'est une décision de la Cour constitutionnelle datant du 27 juin 2013 et rectifiant une erreur matérielle qui annonce l'information. "La Cour peut rectifier d'office une erreur matérielle dûment constatée par elle-même", dispose l'article 28 du règlement intérieur de la Cour. On apprend que le juge



Des juges de la Cour Constitutionnelle

constitutionnel a, par erreur, laissé figurer parmi les listes retenues celle du parti Nouvelle Dynamique Populaire (NDP) dans la circonscription électorale de Wawa-Akébou qui ne comporte que quatre candidatures. Alors même qu'elle devait être faite de six candidatures, la circonscription de Wawa-Akébou

la Cour portant publication de la liste définitive des candidats à l'élection législative du 21 juillet, le juge n'a fait que rectifier l'erreur en intégrant la liste PDR. Cette circonscription enregistre donc cinq listes : UNIR, UFC, CST, Coalition Arc-en-ciel et PDR.

En s'inspirant du PURISE de la Banque mondiale

Les mini-adductions d'eau, la voie probable vers les OMD en 2015

Pour que les Objectifs du Millénaire pour le Développement n°7 puisse être atteint au Togo en 2015 et pour satisfaire totalement les besoins en eau potable et en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, il faudrait encore, officiellement, réaliser 4826 points d'eau potable et 296 076 latrines en milieu rural. Fort de cette réalité, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) accompagne le gouvernement togolais dans la mise en œuvre d'une politique sanitaire nationale en matière d'eau et d'assainissement. Consciente du chemin à faire pour un tel objectif, l'autorité publique semble vouloir s'inspirer également du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise) de la Banque mondiale dans sa sous composante A3 dédiée à l'adduction d'eau potable dans les quartiers périurbains de Lomé non desservis par le réseau de la Togolaise des Eaux (TdE).

C'est très certainement



l'impression laissée par le point focal du Purise à la TdE, lors d'un point de presse mardi à l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo). La rencontre devait permettre à la presse, pour un meilleur relai, de saisir les résultats attendus et les enjeux de la quinzaine de mini-systèmes autonomes d'adduction d'eau potable au profit de quartiers périurbains de Lomé dont le lancement des travaux a été effectué à Ségbé le 18 juin dernier par le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat Komlan Nunyabu. Il est

attendu que soient réalisés des forages productifs garantissant un débit moyen de 20 à 25 mètres cubes/heure pour permettre une exploitation optimale de pompes solaires sans recours à un accumulateur. L'équipement du forage doit pouvoir refouler dans un réservoir d'eau surélevé nécessaire à la desserte journalière des populations de la localité à laquelle elle est dédiée. L'équipement doit également comporter un dispositif de traitement de l'eau pour la rendre potable avant son stockage et sa distribution. Le tout coiffé par un château d'eau pour assurer la distribution gravitaire de l'eau potable, et un réseau de distribution pouvant alimenter quatre points d'eau (bornes fontaines ou kiosques à eau) et éventuellement des branchements particuliers.

A terme, le Purise doit pouvoir créer dans le délai prévu une soixantaine de points d'eau assurant l'accès à une eau de qualité dans

suite à la page 4

Sur les huit derniers mois au Togo

L'indice Communications semble revenir à de meilleurs tarifs

Jean Afolabi

En glissement annuel, en mai de l'année dernière, l'indice «Communications» affichait 97,0. Un an plus tard, les chiffres statistiques officiels l'annonçaient à 101,0 en mai 2013 sur le marché togolais. Encore qu'il faisait l'effort d'effacer son piteux pic de 103,5 de janvier dernier. Rien n'y fait, pas même la concurrence de la baisse des prix engagée par les opérateurs du marché, il semble difficile de retrouver un indice «Communications» à 96,8 comme en août 2012, affirme-t-on. Le jeu de la concurrence battait en ce moment son plein. L'indice y est resté jusqu'à décembre. Subitement, il caracole à 103,5 en janvier, un écart positif de près de 4 points. Personne ne se l'est expliqué.

Depuis février, quelque chose se passe comme si l'indice voudrait regagner ses meilleurs tarifs. Il fait 102,3 puis perd un point à 101,3 en mars et 101 en avril et mai. On attend



de voir d'ici le mois d'août.

En dépit de sa stabilité apparente à 111,3 depuis février dernier, l'indice «Enseignement» a sans doute opté pour une progression en hausse. En août dernier, il était à 106,0 pour gagner un point le mois suivant, puis à 109,1 en octobre. En novembre, hop ! à 111,2 et y reste pendant trois. Puis à 111,3

depuis février, après une brève chute à 108,9 en janvier.

C'est à l'indice «Loisirs et culture» que l'amélioration du niveau est plus perceptible. Entre août et mai, il a perdu près de 3 points, passant de 102,2 à 99,9 de manière continue. En glissement annuel, par rapport à mai 2012, l'indice a perdu plus de 2 points à 102,1.

Injection de liquidités bancaires par la BCEAO

132,700 milliards Cfa adjugés par la place du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 25 juin 2013, à une injection de liquidités d'un montant de 663,003 milliards de francs Cfa. Sur ce total, les banques du Togo s'adjugent 72,000 milliards de francs. L'opération arrive à échéance le 1^{er} juillet 2013, indique la Banque centrale dans un communiqué. Elle a enregistré la participation de quarante-et-un établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,7500% et 2,7975%.

Outre le Togo, les établissements du Bénin s'adjugent 126,600 milliards et ceux du Burkina Faso



151,500 milliards. Les places de la Côte d'Ivoire et du Sénégal suivent avec respectivement 101,671 milliards et 100,132 milliards. Il y a enfin les établissements du Mali, du Niger et de la Guinée-Bissau avec respectivement 60,600 milliards, 37,500 milliards et 13,000 milliards.

L'Institut d'émission a également procédé à la même date à une injection de liquidités à vingt-huit

jours d'un montant de 450,000 milliards de francs. L'échéance de cette adjudication est fixée au 22 juillet 2013. Trente établissements bancaires de sept Etats de l'Union ont participé à cette adjudication mensuelle. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont établis respectivement à 2,7801% et 2,8422%.

Les établissements du Togo s'en sont sortis avec 60,700 milliards, ceux du Bénin avec 160,500 milliards et ceux du Sénégal avec 90,001 milliards. Les établissements du Burkina Faso s'adjugent 73,500 milliards, suivis du Mali avec 38,499 et de la Côte d'Ivoire avec 15,000 milliards. Il y a enfin les établissements du Niger avec 11,800 milliards. La Guinée-Bissau n'a pas participé à cette adjudication mensuelle.

A compter du 24 juin 2013

Le groupe BOA entame le remboursement près de 2,8 milliards Cfa d'intérêts annuels

Le groupe Bank of Africa procédera à la mise en paiement le 24 juin 2013 de près de 2,8 milliards de francs Cfa d'intérêts annuels et de remboursements partiels de capital relativement à l'emprunt obligataire qu'il a effectué dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest (Niger, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Sénégal et Bénin), a appris l'Agence Ecofin d'une compilation des communications du groupe publiée sur le site internet de la Bourse

Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan. Les créanciers du Niger devraient recevoir un total de 561,1 millions de francs, ceux de la Côte d'Ivoire 672,912 millions de francs et ceux du Burkina-Faso 669,936 millions de francs. Les créanciers du Bénin auront la plus grosse enveloppe avec près de 1,34 milliard de francs et ceux du Sénégal la plus petite avec 152,75 millions de francs. Pour toutes ces opérations, la banque de règlement

retenue est SGI Actibourse qui a son siège à Cotonou, au Bénin, et la coordination des opérations dans chaque pays se fera par les filiales locales du groupe Bank Of Africa. Il est à préciser que ce remboursement concerne l'emprunt de BOA (20 milliards de FCFA) effectué le 18 mai 2009 par émission de titres obligataires et qui avait rencontré à 120% l'adhésion des investisseurs.

Sur les six premiers mois de l'année dans l'Union

839,355 milliards Cfa de bons et d'obligations réalisés, 25 milliards Cfa attendus par le Togo en juillet

Les Trésors publics des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) en sont à ce jour à 839,355 milliards de francs Cfa d'émissions de bons et d'obligations. Le Trésor public togolais n'en est qu'à deux émissions

pour quatre émissions de bons et une d'obligations de 80,404 milliards réalisée le 29 mars pour 7 ans au taux de 6,50%. Le Trésor de la Côte d'Ivoire est suivi de celui du Sénégal avec 206,817 milliards constitués de six émissions de bons

bénois. Viennent ensuite, dans l'ordre des ressources levées sur le marché financier, le Trésor du Mali pour un montant de 89,275 milliards constitués de trois émissions de bons, celui du Niger pour 55,710 milliards pour deux bons, celui du Burkina Faso pour 45,325 milliards pour deux bons, et celui, enfin, de la Guinée-Bissau avec une émission de bons le 30 avril dernier pour un montant de 10,000 milliards pour une durée de 2 ans au taux de 6,21%.

En rappel, le total des émissions de bons et d'obligations du Trésor programmées pour l'année 2013 monte à 1 951,211 milliards Cfa. Sur le marché des titres publics, l'encours des ressources mobilisées par les Trésors, sous forme de bons, toutes maturités confondues, est évalué à 1 291,9 milliard à fin mars 2013 contre 1 180 milliards à fin décembre 2012. Les montants mobilisés par les Etats sous forme de bons du Trésor ont atteint 359,7 milliards sur le premier trimestre 2013, en hausse de 97,6 milliards par rapport au trimestre précédent, indique la Banque centrale. Les Trésors publics de l'Union ont mobilisé des ressources au taux moyen de 5,3%, en augmentation de 9 points de base par rapport au trimestre précédent.



Bâtiment abritant le Trésor public du Togo

de bons réalisées le 31 janvier et le 25 avril respectivement pour 25 milliards et 29 milliards de francs. Il s'apprête à en émettre, pour une troisième fois, le 26 juillet prochain pour un montant de 25,000 milliards à taux multiples pour une durée d'un an, et le 22 août des obligations d'un montant de 35,000 milliards, au taux de 6,50% pour une durée de 5 ans.

Sur l'ensemble des huit pays, le Trésor public ivoirien caracole avec 258,228 milliards récoltés en six mois

et deux d'obligations. Par ailleurs, à la date du 30 juin échue, il est attendu une émission d'obligations de 50,000 milliards, pour une durée de 10 ans au taux de 6,50%.

Le Bénin en est à cinq émissions de bons, pour un total de 120,000 milliards, toutes d'une durée d'un an à taux multiples. En fait, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), il y a, depuis le 26 juin, une émission en cours pour le compte du Trésor

En Côte d'Ivoire

Le projet d'or d'Agbaou prêt à 75% pour une première production en 2014

La société canadienne Endeavour Mining Corporation a assuré que la construction de sa mine d'or d'Agbaou, dans le sud de la Côte d'Ivoire, évolue suivant le

chronogramme établi et que la première production d'or interviendra au premier trimestre 2014. Selon cette société listée sur TSX, ASX et OTCQX, le projet est prêt à 75% et environ 77% des 160 millions de

dollars prévus au budget sont engagés, avec des dépenses de 85 millions de dollars, rapporte l'agence Ecofin.

Le projet dispose de ressources indiquées et mesurées de 1,157 million onces et comprend 14,970 millions de tonnes à une teneur de 2,43 g/t. Les ressources prouvées et probables sont estimées à 0,905 million onces avec 11,075 millions

de tonnes à une teneur de 2,54 g/t. Selon la société canadienne, le projet couvre 469 km² et dispose de gisement d'or logé dans la ceinture de roches vertes du Birimien de Oumé-Fétékro. Endeavour Mining Corporation détient 85% des intérêts de la société minière créée pour développer le projet d'Agbaou. Le reste, soit 15%, est détenu par l'Etat de la Côte d'Ivoire.

En s'inspirant du PURISE de la Banque mondiale

Les mini-adductions d'eau, la voie probable vers les OMD en 2015

suite de la page 3

quinze quartiers – notamment Ségbé, Lankouvi, Dabarakondji, Anfamé, Attiéguou, Légbassito, Logopé, Vakpossito, Kitidjan, Alinka, Anonkui, Logoté... – dont les populations bénéficiaires seront associées à la gestion. Il est ainsi évoqué le nombre de 55 000 personnes supplémentaires à desservir. En attendant que le réseau de la Togolaise des Eaux ne soit davantage étendu. A la TdE, l'on s'attend fortement à ce que ce projet

porte ses fruits, bien entendu avec la contribution effective des communautés bénéficiaires. Aux fins de le rééditer dans d'autres contrées du pays démunies de systèmes d'accès à l'eau potable pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. L'enveloppe qui lui est dédiée par la Banque mondiale est estimée à 1,92 milliard de francs Cfa. Qui peut facilement être intégré dans le budget général.

D'après les officiels, et malgré les

efforts consentis, 61% de la population togolaise n'a pas encore accès à l'eau potable. 39% des populations vivant en zones urbaines ont accès à l'eau potable, alors que 70% des populations vivant en zones rurales en sont dépourvues. En matière d'assainissement, sur le plan national, 69% de la population n'a pas accès à des latrines contre 90% de personnes en milieu rural.

FOOTBALL/D1/9^E JOURNEE

Agaza vs Etoile Filante en attraction

Mal en points depuis le début de la saison, Agaza et Etoile Filante s'affrontent dimanche à Gbossime dans le classique de Lomé avec objectif les trois points de la 9e journée.

Avec 6 points au compteur et le 15e rang, les Verts se doivent de gagner pour reprendre des coureurs. Eux qui, en trois matches à domicile, totalisent une victoire contre Sémassi 2-1 (match qui n'est pas allé à son terme et dont le dossier est pendant devant la Commission de Discipline), un match nul 0-0 face à Angès FC de Notsé et une défaite devant AS Douanes de Lomé 0-1.

De son côté, l'Etoile Filante (13e, 7 pts) manque de mordant en déplacement, quoique entre le stade de Gbossimé et le stade Oscar Anthony, il y a moins de cinq kilomètres. Sur leurs trois matches disputés à l'extérieur, les Shooting Stars n'ont enregistré qu'un point sur les neuf disponibles. Mais ce derby de la capitale réserve toujours des surprises et la situation des deux clubs rend encore un peu plus indécis ce match.

L'on suivra aussi avec beaucoup d'attention, le déplacement de l'AS

		J	G	N	P	BP	BC	Dif	Pts
1	AS DOUANES	8	5	1	2	15	6	9	16
2	FOADAN	8	4	4	0	7	1	6	16
3	DYTO	8	4	3	1	12	5	7	15
4	SEMASSI	8	5	0	3	7	5	2	15
5	MARANATHA	8	3	5	0	9	4	5	14
6	KOTOKO	8	3	4	1	8	2	6	13
7	ASKO	8	3	2	3	8	7	1	11
8	AS TOGO P.	8	3	2	3	9	9	0	11
9	ANGES FC	8	2	5	1	4	4	0	11
10	GOMIDO	8	2	4	2	5	5	0	10
11	UNISPORT	8	2	2	4	6	9	-3	8
12	KOROKI	8	2	2	4	4	9	-5	8
13	ETOILE F.	8	1	4	3	4	9	-5	7
14	GBIKINTI	8	1	4	3	2	7	-5	7
15	AGAZA	8	1	3	4	5	11	-6	6
16	TAC	8	0	1	7	3	15	-12	1

Douanes (2e, 16 pts) chez Gomido (10e, 10 pts) ont connu un revers de rang en s'inclinant à domicile lors

de la 7e journée devant Angès de Notsé 1-2. Une contreperformance qui reste dans les esprits au moment d'affronter un club qui a pris 7 points sur 12 en déplacement depuis le démarrage de la saison. De plus, Les Douaniers débarquent à Kpélé-Kponvié avec dans leur rang le meilleur buteur de huit premières journées en la personne de Saibou Badarou. L'attaquant de la Douane compte 6 réalisations tandis que Duevi-Tsibiaku Dolayi, le meilleur buteur des Show Boys ne dispose que de deux buts, soit un de moins que Moustapha Abdoul Waliou, le deuxième meilleur buteur de la Douane. D'ailleurs, le danger pourrait venir si l'on tient compte de son quota de but à l'extérieur, soit 67%.

Autres matches : Dyto croise Kotoko; l'AS Togo Port joue Foadan ; Angès reçoit Unisport ; Sémassi accueille Koroki ; Gbikinti affronte Tchaoudjo AC ; Askò se mesure à Maranatha.

TRANSFERT

Tottenham, Christian Benteke pour remplacer Emmanuel Adebayor

Tottenham veut renforcer sa ligne d'attaque avec Christian Benteke, le Diable rouge. La dernière offre en date parvenue sur le bureau de Paul Lambert provient de White Hart Lane. En effet, les Spurs ont proposé près de 24 millions d'euros aux Villains pour s'offrir l'attaquant de 22 ans.

La transaction inclurait Emmanuel Adebayor, annonce le Daily Star. On sait que Andre Villas-Boas veut se débarrasser de l'avant togolais, aussi cher qu'inefficace cette saison. Bref, Tottenham serait prêt à casser sa tirelire (qui devrait se remplir encore un peu plus grâce à la vente probable de Gareth Bale) pour attirer le buteur (19 réalisations cette saison) de Birmingham.

Seul problème, Benteke veut jouer la Ligue des Champions, une compétition à laquelle les Spurs ne participeront pas la saison prochaine. En effet, l'équipe de AVB a échoué à la 5e place du championnat et devra se contenter de l'Europa League. Pas sûr que la "D2 européenne" intéresse vraiment Benteke, qui a aujourd'hui le continent à ses pieds.

Toutefois, un passage à White Hart Lane pourrait se révéler bé-

néfique pour l'ancien avant de Genk. En effet, le front de l'attaque est plus dépouillé qu'à Arsenal et Manchester City. Entre un Adebayor en pilote automatique, un Clint Dempsey bon, mais taillé pour le top, et un Jermaine Defoe expérimenté, on imagine tout à fait Benteke faire son trou au sein du 4-4-2 de Villas-Boas.

Une association avec l'attaquant des Three Lions, petit mais véloce, pourrait faire des étincelles. Tottenham est également intéressé par David Villa, du Barça. Un duo composé de l'Espagnol et du Diable rouge fait saliver lui aussi. Sans oublier qu'en cas de départ à Londres, Bentegoal bénéficierait de la présence de Moussa Dembélé et Jan Vertonghen pour s'acclimater à son nouvel environnement. Sans parler du travail fourni par le Belgo-malien au milieu de terrain.

Enfin, Tottenham constitue une



étape intermédiaire entre le subtop et l'élite anglaise. Voir Benteke se frotter directement aux ténors européens en Champion's League, quelques semaines après avoir lutté contre la relégation paraît risqué. Par contre, lui permettre de fourbir ses armes en

Europe au sein d'un club équilibré et compétitif ne peut qu'être positif pour ce joueur aux qualités physiques et footballistiques hors norme. D'autant plus qu'à seulement 22 ans, Christian a le temps de se développer sereinement.

Carlos Tevez, le gros coup de la Juve

La Juventus Turin a officialisé l'arrivée de Carlos Tevez. L'attaquant argentin a passé la visite médicale dans la journée de mercredi avant de s'engager dans la foulée. Le club de la Vieille Dame devra verser à Manchester City une indemnité de transfert de 9 millions d'euros, hors bonus.

Avec Carlos Tevez, il faut toujours se méfier. Mais l'Apache n'a pas fait faux bond à la Juventus Turin, qui a pu officialiser son transfert. L'Argentin a passé sa visite

médicale dans la journée de mercredi avant de s'engager dans la foulée. Alors que le club de la Vieille Dame semblait avoir jeté son dévolu sur Gonzalo Higuaín, les Bianconeri se seraient fait doubler par Arsenal dans ce dossier. Pour faire venir Tevez, les champions d'Italie se sont acquittés d'une indemnité de transfert estimé à 9 millions d'euros, Manchester City pouvant en récupérer 3 de plus selon divers bonus.

La Juve tient donc enfin son at-

taquant d'envergure internationale, qu'elle cherche depuis si longtemps. Car si Mirko Vucinic ou encore Fabio Quagliarella ont largement contribué au titre de champion de la dernière saison, ils n'ont pas permis aux Bianconeri de dépasser le stade des quarts de finale en Ligue des champions. Et après avoir dominé la Serie A lors des deux dernières années, le club de Turin espère désormais renouer avec la Ligue des champions. Et pour y parvenir, Antonio

Conte pourra donc miser sur Carlos Tevez. Ce dernier sera associé à Fernando Llorente, en fin de contrat avec l'Athletic Bilbao et qui s'est déjà engagé avec la Juve depuis cet hiver. Une association qui promet, sur le papier.

A 29 ans, Tevez connaît donc son quatrième club en Europe. Après West Ham, Manchester United et Manchester City, l'ancienne idole de Boca Junior va découvrir un nouveau championnat.

FOOTBALL/

Cameroun: L'élection de Iya annulée, le TAS saisi

La commission de recours des élections à la Fédération camerounaise de football vient de décider de l'annulation du scrutin du 19 juin. Etienne Tamo, administrateur nouvellement réélu, va lui saisir le TAS. Le point sur la bataille.

La commission de recours des élections à la Fédération camerounaise de football vient de décider de l'annulation du scrutin du 19 juin 2013, qui avait vu le plébiscite de la liste conduite par Iya Mohammed, le président sortant, au détriment de ses concurrents Jonh Begheni Ndeh et Marlène Emvoutou. Joint par téléphone, Roger Sockeng, le président de cette commission, explique que ses membres et lui ont pris cette décision parce que la convocation pour l'assemblée générale électorale du 19 juin 2013 a été faite de manière irrégulière. La commission Roger Sockeng avait été saisie par Marlène Emvoutou, candidate malheureuse à la présidence de la Fécafoot, qui avait introduit un recours en annulation de ce scrutin tenu dans un contexte très controversé.

En réaction, Abdouraman Amadou, farouche opposant au gouvernement actuel de la Fécafoot, salue le courage dont ont fait preuve les membres de la commission de recours. Pour sa part, Etienne Tamo, administrateur nouvellement réélu, fait savoir que son camp va interjeter appel au Tribunal arbitral du sport. " En attendant que le TAS réagisse, c'est le bureau élu du 19 juin 2013 qui va continuer à gérer la Fédération ", indique-t-il. " Faux! Il revient à l'ancien comité exécutif de reprendre les choses en main, avec comme président, John Begheni qui prend les commandes en l'absence de Iya Mohammed ", déclare Abdouraman. La bataille pour le contrôle de cette Fédération est donc relancée.

moovcommuniqué

no limit

Nos nouvelles franchises plus proche de vous !

Dans le cadre du développement de son réseau de distribution, Moov ouvre de nouvelles franchises sur l'étendue du territoire togolais. Vous souhaitez vous faire identifier ou recenser, obtenir plus d'informations sur nos offres et services, bénéficier d'informations diverses sur Moov ? Il y a sûrement une nouvelle franchise ouverte et près de chez vous. Trouvez-ci dessous la liste des 3 nouvelles franchises !

A bientôt dans le Moov !

Franchises	Adresses (situation géographique)	Contacts
Nukafu	Boulevard Jean Paul II	99331414
Kévé (AVE)	Rue N° 777 Quartier Kpétoume	99330909
Adidogomé	Route Nationale 2	99331313

La Direction Générale

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Faciliter l'accès des petites entreprises artisanales aux marchés des services

Les responsables de l'artisanat africain à Lomé pour maîtriser la galerie virtuelle

Etonam Sossou

«La diversité des métiers de l'artisanat a généré de petits métiers. Mais l'accès des produits et service de l'artisanat demeure cruciale». C'est une affirmation du Secrétaire Général du comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa), M. Sib Sié Théophile, le 27 juin 2013, à Lomé à l'ouverture de l'atelier de formation des points focaux nationaux et responsables des centres ressources pays des Etats membres du Codepa.

Ainsi, la formation de Lomé doit amener les participants à tracer des voies d'accès facile des petites entreprises artisanales aux marchés des services d'appuis financiers et

non financiers par le biais d'une galerie virtuelle. Ils vont également essayer de relever les problèmes qui partent de l'inadéquation du cadre juridique et institutionnel au développement de l'artisanat, aux faiblesses liées à l'organisation et à la structuration du secteur, en passant par le faible niveau en compétences techniques et en maîtrise des technologies appropriées, l'insuffisance des débouchés et le faible accès aux marchés en l'occurrence les marchés publics.

Les échanges vont dégager des recommandations dont les applications permettront aux artisans africains de vivre décemment de leur métier. Car, selon le Directeur de l'Artisanat, Désiré Kadring, «l'artisanat de nos jours, s'impose comme un

agrégat essentiel du tissu socio-économique participant véritablement à la production de la richesse nationale et à la création d'emplois, deux maillons essentiels de la lutte contre la pauvreté»

En effet, l'artisanat africain manque de mécanismes institutionnels pertinents susceptibles de leur soutenir aussi bien au niveau national que régional. C'est pour ces raisons que la CODEPA a été mis en place comme cadre de concertation étroite et permanente entre les Etats membres soucieux de développer une approche cohérente et dynamique pour promouvoir l'Artisanat

Le centre de formation artisanale APOTO, situé à Tokoin Novissi est choisi par le CODEPA pour piloter le projet



Vue partielle des participants

intercontinental africain GVAA (Galerie virtuelle artisanale africaine). A travers ce projet l'Afrique ne vise pas uniquement les marchés classiques (Europe, Amérique du nord) mais également les pays émergents (Asie, Amérique latine, moyen orient). Sur le plan de l'emploi il doit créer 2000 emplois (sous-traitants, fournisseurs, logistique) sur cinq ans. Et, le budget prévisionnel de restructuration de cinquante cinq millions de francs CFA (55.000.000) comprend entre autres la rénovation de structure, l'achat des matériaux

destinés à la formation, à la production et à la commercialisation, la formation initiale et continue des artisans et du personnel etc. La galerie virtuelle est une plate forme de commerce électronique des produits de l'artisanat.

La politique nationale de développement de l'artisanat se donne une vision pour l'horizon 2030. Une vision qui nourrit l'ambition d'optimiser l'exploitation durable des potentialités au profit des populations qui en sont acteurs. Aussi, constitue-t-elle désormais un document de

référence pour les interventions dans le secteur. Le code de l'artisanat, est un instrument juridique d'éthique professionnelle et de bonnes pratiques du métier de l'artisan. Son application devrait permettre d'apporter aux acteurs du secteur les conditions optimales de vie et de travail pour leur meilleure croissance économique du pays. L'adoption de ces documents de base a donné le top départ de la restructuration et de la redynamisation d'un secteur de l'économie sur lequel le Togo fonde de grands espoirs.

Deuxième édition de l'université du succès du 16 au 17 Août

Changer la mentalité des participants sur l'esprit de développement

La deuxième édition de la conférence internationale de motivation et d'éclosion de capacités entrepreneuriales dénommée «Université du succès» se tiendra du 16 au

du succès est une méga conférence de motivation et d'éclosion de capacités entrepreneuriales ».

Il explique avoir constaté qu'au-delà de la connaissance,

M. Agbékoh estime qu'il faut créer un cadre pour bouleverser la mentalité des participants, leur dire que nous ne sommes pas différents des pays qui réussissent, nous ne sommes pas différents de ceux qui réussissent et nous pouvons, en nous mettant ensemble, surtout dans un esprit de solidarité, et en croyant en osant, nous pouvons faire assez de choses dans différents domaines qui peuvent créer du boom dans notre pays'.

Actuellement, 500 jeunes sont en formation dans différents groupes sur l'élaboration et la gestion de projets et programmes de développement.

Ces formations vont permettre aux bénéficiaires qui sont principalement des jeunes de pouvoir se prendre en charge, d'initier des projets, de trouver des financements pour les réaliser.

Créée depuis 2009, l'ONG solidarité et développement est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base à travers un développement intégral, durable et participatif.

Elle œuvre dans différents domaines comme l'éducation, la formation, l'environnement, le tourisme et dans l'humanitaire.

Cette organisation travaille depuis sa création au renforcement des capacités de la jeunesse et des femmes. A ce jour, plus de 2000 personnes ont été formées sur différents thématiques.

à savoir comment créer une entreprise, gérer une entreprise, comment initier un projet, gérer un projet, il ya un autre aspect très important, souvent ignoré, qui relève de la personnalité et de la mentalité de l'entrepreneur.

«Cette conférence, n'est pas seulement une formation mais une rencontre pour challenger, booster un peu les gens pour amener à une éclosion des capacités, au changement de mentalités, pour amener les participants à se découvrir le potentiel qui est en eux et à pouvoir libérer et exhiber les projets parce que nous reconnaissons qu'à la base, chaque individu a du potentiel. Il ya quelque chose qui est identifié à la personne. Nous amenons donc les participants à pouvoir s'éclore », a-t-il ajouté.



Directeur Exécutif de «Solidarité et Développement», David AGBEKOH

17 Aout prochain au Palais des congrès de Lomé.

Le thème retenu pour cette deuxième édition est «oser pour réussir, oser entreprendre, oser faire la différence ».

L'initiative est de l'ONG «Solidarité et Développement» qui entend à travers une méga conférence animée au palais des congrès de Lomé par les 'motivateurs' venus du Togo et des autres pays du monde, 'motiver, exciter, bouleverser, changer la mentalité des participants sur l'esprit de développement'.

Ateliers, exposés et témoignages sont au menu de cet important événement qui verra la participation de plus de 3000 participants.

Pour le Directeur Exécutif de «Solidarité et Développement », David AGBEKOH, l'université

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1170 DE LOTO BENZ DU 19 JUIN 2013

Nous sommes le mercredi 26 Juin 2013 et le tirage de Loto benz auquel nous prenons part, porte N°1171.

C'est à **KPALIME, NOTSE, SOTOUBOUA, ANEHO et LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto Benz.

Ainsi, les opérateurs **4051, 4054, 2210 et 2281** basés respectivement à **KPALIME, et NOTSE** ont recensé chacun un gagnant d'un lot de **500.000F CFA**.

A **SOTOUBOUA** et à **ANEHO**, ce sont des lots de **750.000F CFA** qui ont fait le bonheur des parieurs ayant tenté leur chance sur les points de vente **1300 et 8375**.

LOME, n'est pas en reste avec un lot de **750.000F CFA** gagné auprès de l'opérateur **7066**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1171 de LOTO BENZ du mercredi 26 JUIN 2013

Numéro de base

40

14

38

15

33